



Neuilly-sur-Seine, le 20/05/2020

Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux pour 2020

En application de l'article R. 226-1-1 V du Code de commerce, FFP annonce que l'Assemblée Générale du 19 mai 2020, tenue à huis clos, a approuvé, sans modification, la politique de rémunération des mandataires sociaux telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel (section 2.10, pages 80 et suivantes).

Les résolutions concernées ont été adoptées à la majorité des voix exprimées :

- approbation à 99,97 % de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2020 ;
- approbation à 97,26 % de la politique de rémunération de M. Robert Peugeot pour l'exercice 2020 au titre successivement de ses mandats de Président-Directeur général puis de Président du Conseil d'administration ;
- approbation à 99,67 % de la politique de rémunération de M. Bertrand Finet pour l'exercice 2020 au titre successivement de ses mandats de Directeur général délégué puis de Directeur général.

A propos de FFP :

FFP est une société d'investissement cotée sur Euronext, détenue majoritairement par les Etablissements Peugeot Frères et dirigée par Robert Peugeot. Le groupe FFP est un des principaux actionnaires de Peugeot SA et mène une politique d'investissements minoritaires et de long terme. Le groupe FFP détient des participations dans des sociétés cotées (SEB, Safran, ORPEA, LISI ou SPIE), des sociétés non cotées (Tikehau Capital Advisors, Acteon ou Total-Eren), des co-investissements (IHS ou JAB Holding), dans des fonds de capital-investissement et dans l'immobilier (SIGNA Prime Selection ou Immobilière Dassault).

www.groupe-FFP.fr

Contact investisseurs

Sébastien Coquard +33 1 84 13 87 20
sebastien.coquard@groupe-FFP.fr

Contact presse

Vincent Deshayes +33 1 58 43 94 09
Vincent.deshayes@havas.com